

OBSERVATOIRE habitat jeunes

Logement Emploi Autonomie

Les parcours des jeunes accueillis en Résidence Habitat Jeunes

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

EN PARTENARIAT AVEC
- DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- CAF 07, 26, 42, 69, 74
- Métropole de Lyon

ÉDITION 2026

sommaire

3 édito

4 PARTIE 1 comprendre

7 PARTIE 2 accueillir

10 PARTIE 3 loger

14 PARTIE 4 accompagner

17 PARTIE 5 observer

21 PARTIE 6 s'émanciper

25 PARTIE 7 se débrouiller

29 PARTIE 8 les enseignements

31 PARTIE 9 méthodologie

32 PARTIE 10 glossaire

édito

Accéder à un logement constitue une étape essentielle dans le parcours vers l'autonomie. Pourtant, pour de nombreux jeunes, cette étape reste aujourd'hui fragilisée par la hausse du coût du logement, la précarité des ressources, les mobilités liées aux études ou à la fragilité de l'emploi, ainsi que les difficultés d'accès au parc locatif.

Dans ce contexte, les Résidences Habitat Jeunes jouent un rôle déterminant. Elles proposent un logement abordable, où la redevance est plafonnée et comprends l'ensemble des charges ainsi qu'un cadre sécurisant permettant aux jeunes de construire progressivement leur parcours personnel, professionnel et résidentiel.

À travers cette nouvelle édition de l'Observatoire Habitat Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes, l'URHAJ AuRA souhaite partager une photographie des jeunes accueillis dans son réseau en 2025. Les données présentées mettent en lumière leurs profils, leurs ressources, leurs parcours résidentiels et les réponses apportées par les Résidences Habitat Jeunes aux besoins des territoires.

Au-delà des chiffres, cet Observatoire témoigne de la diversité des situations rencontrées et rappelle que l'accès au logement demeure un levier essentiel de l'insertion sociale et professionnelle.

Nous espérons que cette publication contribuera à nourrir les réflexions des partenaires, des collectivités et de l'ensemble des acteurs engagés en faveur de l'autonomie des jeunes.

Richard Grosjean
PRÉSIDENT DE L'URHAJ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PARTIE 1

comprendre



6 698 jeunes

accueillis dans les Résidences Habitat Jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le réseau habitat jeunes, un acteur de proximité au service des jeunes et des territoires

Les chiffres racontent

Entrer dans la vie active, suivre une formation, poursuivre des études, effectuer une mobilité professionnelle ou quitter le domicile familial sont autant d'étapes charnières dans la vie d'un jeune. Pour certains, ces transitions sont également marquées par des difficultés sociales, des ruptures familiales ou un parcours au sein de la protection de l'enfance.

Les Résidences Habitat Jeunes accueillent des jeunes aux profils variés : apprentis, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi ou jeunes accompagnés par les services sociaux, en leur proposant un logement temporaire, accessible et adapté à leurs besoins. Au-delà du logement, elles offrent une pluralité de service (animation collective, suivi individuel si besoin, parfois restauration, etc.) qui favorisent la prise d'autonomie et la réussite des parcours.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau Habitat Jeunes s'appuie sur **72 structures** Habitat Jeunes, représentant plus de **5 643 logements** répartis sur l'ensemble du territoire régional. En 2025, **6 698 jeunes** y ont été accueillis, avec une durée moyenne de séjour d'un peu plus d'un an. Par leur ancrage territorial et leurs partenariats avec les collectivités, les services de l'État, les CAF, les acteurs de l'emploi, de la formation et de la protection de l'enfance, les Résidences Habitat Jeunes constituent un maillon essentiel des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

À la croisée des politiques de l'habitat, de la jeunesse, de l'insertion et de la protection de l'enfance, elles contribuent à répondre aux besoins des jeunes tout en renforçant l'attractivité et la cohésion des territoires.

L'AFFIRMATION QUI DÉRANGE

« Les Résidences Habitat Jeunes sont réservées aux jeunes les plus fragiles.

PAS VRAIMENT !

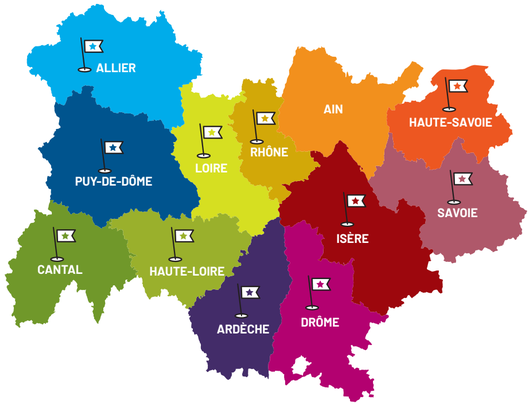
La mixité du public est au cœur du projet des résidences et contribue à faire du logement un lieu de vie ouvert, et non un dispositif réservé aux situations sociales les plus fragiles.

Le logement est la porte d'entrée du dispositif, mais il s'inscrit dans une réponse plus large associant accompagnement, vie collective et partenariats territoriaux. Les structures interviennent ainsi à la croisée du logement, de la jeunesse, de la formation, de l'emploi et de la prévention des ruptures.

Un réseau ancré dans les territoires

À la loupe

Les structures Habitat Jeunes sont présentes dans 11 départements de la région. Leur implantation permet de répondre à des besoins très différents : mobilité liée à l'emploi dans les métropoles, accès à la formation dans les villes moyennes ou maintien des jeunes dans des territoires plus ruraux.



LE RÉSEAU HABITAT JEUNES EN CHIFFRES

72
STRUCTURES HABITAT JEUNES

5 643
LOGEMENTS

39
ADHÉRENTS

1 000
EMPLOIS

11
DÉPARTEMENTS

11 mois et 28 jours
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

6 698
JEUNES ACCUEILLIS EN 2025

CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

- Les Résidences Habitat Jeunes constituent une infrastructure utile au fonctionnement des territoires, en facilitant les mobilités résidentielles des jeunes.
- Leur valeur ajoutée repose autant sur le logement que sur leur capacité à fédérer les acteurs locaux autour des parcours des jeunes.
- À l'interface des politiques de l'habitat, de la jeunesse et de l'emploi, elles apportent une réponse globale à des besoins qui dépassent la seule question du logement.

PARTIE 2

2 accueillir



8/10
jeunes viennent d'une autre commune

1/2
jeunes a entre 18 et 21 ans

Les chiffres racontent

Les jeunes accueillis en Résidences Habitat Jeunes ne répondent à aucun profil unique.

Cette diversité se retrouve dans leur âge. **Près d'un jeune sur deux (48,4 %) a entre 18 et 21 ans,** une période charnière où se concentrent les premières expériences d'autonomie résidentielle, les débuts dans l'enseignement supérieur ou l'entrée dans la vie professionnelle. **Les 22 à 25 ans représentent 27 % des jeunes accueillis, et les mineurs eux, 11,8 % des effectifs.**

La répartition des jeunes accueillis fait également apparaître **une forte majorité d'hommes** (75 %, contre 25 % de femmes).

Cette représentation peut s'expliquer notamment par le poids de l'apprentissage au sein des Résidences Habitat Jeunes, **en particulier dans des secteurs traditionnellement masculins** comme le bâtiment, l'industrie, la logistique ou certains métiers de la mobilité. Elle reflète ainsi davantage les caractéristiques des parcours accueillis que celles de l'ensemble de la jeunesse.

Les parcours des jeunes accueillis témoignent enfin d'une forte mobilité géographique. **Plus d'un tiers des résidents (1 210 jeunes, soit 34 %) proviennent d'une autre région métropolitaine** et 625 (18 %) d'un autre département d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls 21 % résidaient auparavant dans la commune où se situe la Résidence Habitat Jeunes. **Ces données soulignent le rôle du réseau dans l'accompagnement des mobilités liées aux études, à la formation ou à l'emploi.**

Si leurs situations diffèrent, leurs parcours ont un point commun : ils s'inscrivent dans une période de transition. Le logement constitue alors un levier essentiel pour sécuriser ces étapes de vie et permettre à chacun de concrétiser son projet dans de bonnes conditions.

L'AFFIRMATION QUI DÉRANGE

« Les Résidences Habitat Jeunes accueillent des jeunes de tout âge. »

PAS VRAIMENT !

Même si le réseau accompagne des mineurs comme des jeunes de plus de 25 ans (spectre 16-30 ans), son public reste fortement concentré sur les premières années de l'autonomie : près d'un jeune sur deux a entre 18 et 21 ans, et plus de trois sur quatre ont moins de 26 ans.

PARTIE 2
qui sont les jeunes accueillis ?

Un réseau qui accompagne les mobilités

Les Résidences Habitat Jeunes ne répondent pas uniquement aux besoins des jeunes du territoire. Elles accueillent également de nombreux jeunes venus d'autres départements ou d'autres régions pour suivre une formation, débuter un emploi ou réaliser un apprentissage.

PARCOURS DE JEUNE



Lina, 17 ans

Prendre son envol en toute sécurité

À sa sortie d'un dispositif de protection de l'enfance, Lina doit trouver un logement tout en poursuivant sa formation en CAP. Accueillie en Résidence Habitat Jeunes, elle bénéficie d'un logement, d'un accompagnement dans ses démarches administratives et d'un cadre de vie qui lui permet de se consacrer pleinement à son projet professionnel. Aujourd'hui, Lina poursuit son CAP dans un cadre stabilisé et prépare progressivement la suite de son parcours.

Portrait inspiré de situations rencontrées au sein du réseau Habitat Jeunes.



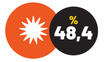
2 777
HOMMES



950
FEMMES



438
MINEURS



1 805
18 À 21 ANS



1 006
22 À 25 ANS



478
26 ANS ET PLUS

Les données relatives à l'âge sont disponibles pour 3 727 jeunes accueillis en Résidence Habitat Jeunes en 2025.

CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

- **Les Résidences Habitat Jeunes accueillent avant tout des jeunes en transition, à un moment où l'accès au logement conditionne la réussite de leur parcours.**
- **La mobilité géographique est devenue une composante majeure des parcours de formation et d'emploi des jeunes.**
- **L'accueil de mineurs rappelle que l'autonomie résidentielle peut débuter très tôt et nécessite un accompagnement adapté.**

PARTIE 3

Loger

Les besoins des jeunes portent avant tout sur des logements de petite taille, accessibles financièrement et rapidement mobilisables. L'offre Habitat Jeunes a été conçue pour répondre à ces premières étapes du parcours résidentiel.



4 574 logements

sont des studios ou des T1, soit 81 % de l'offre régionale

Les chiffres racontent

Le parc de logements Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes compte **5 643 logements**, dont 4 574 studios et T1, soit 81 % de l'offre régionale.

Ces logements permettent de conjuguer autonomie, maîtrise des dépenses et souplesse de parcours. Ils répondent aux besoins des jeunes en formation, en alternance, en emploi ou en mobilité professionnelle, qui recherchent avant tout un logement fonctionnel, accessible et disponible rapidement.

L'offre ne se limite toutefois pas aux studios. Des chambres, des T1 bis et des logements de plus grande taille complètent le parc afin de répondre à la diversité des situations rencontrées : colocation, jeunes couples, besoins spécifiques ou configurations propres à certains territoires.

Cette diversité constitue un atout pour les gestionnaires comme pour les collectivités. Elle permet d'adapter les réponses aux réalités locales tout en conservant un objectif commun : offrir aux jeunes un premier logement **favorisant leur insertion sociale et professionnelle**.

L'AFFIRMATION QUI DÉRANGE

« Un petit logement est une offre au rabais. »

NON !

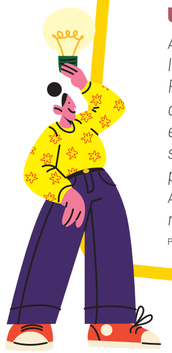
Pour un jeune seul, en mobilité ou au début de son parcours, un studio ou un T1 répond souvent précisément au besoin : disposer rapidement d'un logement autonome, fonctionnel et financièrement soutenable.

Une offre principalement conçue pour vivre seul

À la loupe

Les studios et T1 représentent 81 % du parc régional. Cette concentration correspond au profil majoritaire des résidents, mais elle est complétée par des logements plus grands pour répondre aux situations de couple, de colocation ou de parentalité.

PARCOURS DE JEUNE



Camille, 24 ans

Un premier logement pour prendre son autonomie

Après avoir signé son premier CDI, Camille doit rapidement se loger à proximité de son lieu de travail. Elle intègre un studio en Résidence Habitat Jeunes, qui lui permet de vivre de manière autonome tout en maîtrisant son budget. Cette première expérience résidentielle lui offre le temps de stabiliser sa situation avant de rechercher un logement dans le parc classique.
Aujourd'hui, Camille a stabilisé son emploi et commence à rechercher un logement pérenne dans le même territoire.

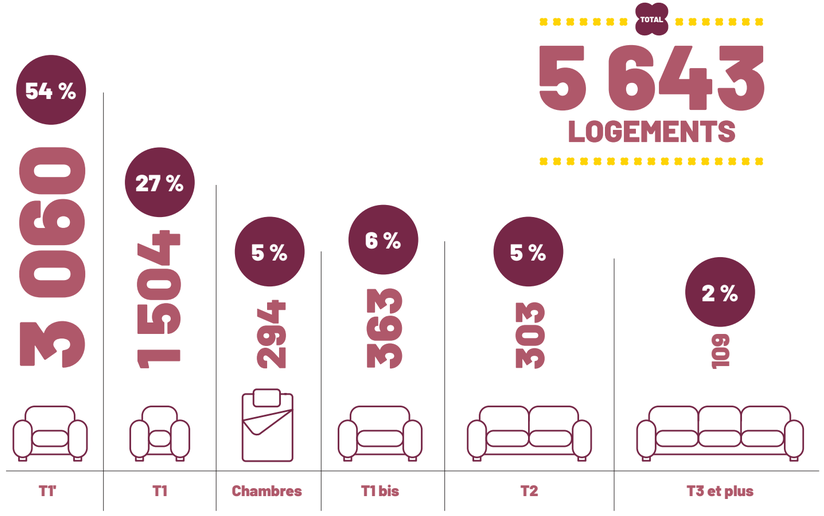
Parcours inspiré de situations rencontrées au sein du réseau Habitat Jeunes.

CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

- **Une offre pertinente est avant tout une offre adaptée aux besoins réels des jeunes.**
- **La spécialisation du parc en studios et T1 répond directement aux premiers parcours résidentiels et aux mobilités professionnelles.**
- **La diversité des typologies garantit la capacité du réseau à accompagner des situations plus complexes lorsque cela est nécessaire.**

PARTIE 3
une offre de logements pensée
pour les premiers parcours résidentiels

Les données mobilisées



LES CHIFFRES À RETENIR

5 643
LOGEMENTS COMPOSENT L'OFFRE RÉGIONALE HABITAT JEUNES

4 574
STUDIOS ET T1 (81 %) SONT DESTINÉS AUX PREMIERS PARCOURS RÉSIDENTIELS

+ de 4
LOGEMENTS SUR CINQ SONT DES PETITS LOGEMENTS

412
LOGEMENTS FAMILIAUX OU DE PLUS GRANDE TAILLE (T2 ET PLUS) COMPLÈTENT L'OFFRE POUR RÉPONDRE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES

PARTIE 4

accompagner



Plus qu'un logement, un accompagnement au service de l'autonomie

Les Résidences Habitat Jeunes ne proposent pas uniquement un logement temporaire. Elles offrent un cadre de vie, des repères et un accompagnement qui s'adapte aux besoins, au rythme et au projet de chaque jeune.

Le projet Habitat Jeunes en pratique

Aucun parcours ne ressemble à un autre. Certains jeunes arrivent avec un projet professionnel déjà construit, d'autres cherchent encore leur voie. Certains quittent pour la première fois le domicile familial, tandis que d'autres ont connu des ruptures de parcours ou des situations de précarité.

Face à cette diversité, les équipes des Résidences Habitat Jeunes développent un ensemble de réponses collectives ou individuelles mobilisées **en fonction des besoins de chacun.**

Au quotidien, les Résidences Habitat Jeunes favorisent également les rencontres et la vie collective. Les espaces communs, les animations et les projets partagés contribuent à rompre l'isolement, **développer la confiance en soi** et encourager la participation des jeunes à la vie de la résidence.

Cet accompagnement constitue l'une des spécificités du modèle Habitat Jeunes. En articulant logement, accompagnement et vie collective, les Résidences Habitat Jeunes **créent les conditions d'une autonomie durable.**

LES PILIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Un logement adapté

Une solution de logement temporaire, accessible et sécurisante, adaptée aux situations et aux parcours des jeunes.

Une gestion budgétaire et financière

Un accompagnement pour mieux comprendre et gérer son budget, ses charges et les responsabilités liées au logement.

Un accompagnement vers l'autonomie

Un soutien adapté aux besoins et au projet de chaque jeune : accès aux droits, insertion professionnelle, formation, santé, mobilité, recherche de logement et préparation à la sortie.

Une vie collective

Des temps de rencontre, des animations et des projets favorisant le lien social, la participation des jeunes et le vivre-ensemble.

L'AFFIRMATION QUI DÉRANGE

Tous les résidents bénéficient du même accompagnement.

NON !

L'accompagnement n'est ni uniforme ni systématiquement intensif. Il s'adapte aux besoins exprimés, aux difficultés rencontrées et au degré d'autonomie de chaque jeune. Certains sollicitent principalement une aide ponctuelle, tandis que d'autres nécessitent un suivi plus régulier.

PARTIE 4

Un accompagnement qui s'adapte à chaque parcours

La vie collective, un support d'autonomie

Les animations et les espaces communs permettent de créer de la convivialité, des liens, de prévenir l'isolement, d'expérimenter la participation et d'acquérir des compétences utiles à la vie quotidienne.

Ce qu'il faut comprendre

- **L'accompagnement constitue un service proposé aux résidents pour les appuyer dans leur parcours d'insertion pro, social ou résidentiel.**
- **La personnalisation des réponses permet de prendre en compte la diversité des situations rencontrées.**
- **La vie collective favorise l'apprentissage du vivre-ensemble, la participation et la confiance en soi.**

Quatre parcours, quatre accompagnements

Lina, 17 ans

BESOIN
Sortie de l'ASE

ACCOMPAGNEMENT
Sécuriser le logement et les démarches administratives

Thomas, 20 ans

BESOIN
Apprentissage

ACCOMPAGNEMENT
Se loger près de son entreprise et préparer l'accès au logement autonome

Sarah, 24 ans

BESOIN
Premier CDI

ACCOMPAGNEMENT
Consolider son budget et rechercher un logement pérenne

Mehdi, 22 ans

BESOIN
Mobilité pour les études

ACCOMPAGNEMENT
Faciliter l'installation, l'accès aux droits et la découverte du territoire

Portraits inspirés de situations rencontrées dans le réseau Habitat Jeunes



PARTIE 5

Observer



Le passage en Résidence Habitat Jeunes favorise des parcours résidentiels plus autonomes

Les données de l'Observatoire montrent qu'au fil du séjour, les situations résidentielles évoluent vers davantage d'autonomie et de stabilité.

Les chiffres racontent

Les raisons qui conduisent les jeunes à solliciter une Résidence Habitat Jeunes montrent que le logement constitue avant tout un levier de mobilité. **2 394 jeunes (72 %) recherchent un logement afin de se rapprocher de leur lieu d'études, de formation ou d'emploi.** D'autres font face à une rupture de parcours : 297 jeunes (9 %) doivent quitter leur logement ou leur hébergement, 195 (6 %) sont confrontés à une rupture familiale et 154 (5 %) sont déjà sans logement.

Les jeunes accueillis en Résidence Habitat Jeunes présentent des parcours résidentiels très variés avant leur arrivée. Si 1 578 jeunes vivent encore chez leurs parents ou sont hébergés par un proche, d'autres résident déjà dans un logement autonome, sont accueillis en institution ou connaissent des situations de grande précarité résidentielle.

Le passage en Résidence Habitat Jeunes constitue une étape de transition qui permet de sécuriser ces parcours. **À la sortie, 822 jeunes accèdent à un logement autonome, contre 304 à leur entrée.** Dans le même temps, le nombre de jeunes confrontés à des situations de forte précarité résidentielle est divisé par plus de deux, passant de 669 à 185 jeunes.

Pour une partie des jeunes, le parcours se poursuit dans une autre Résidence Habitat Jeunes ou Résidence sociale.

Ces évolutions illustrent la contribution des Résidences Habitat dans la construction des projets de vie des jeunes : rôle dans le premier emploi, formation, étape avant de quitter le domicile familial pour un logement locatif plus classique,

L'AFFIRMATION QUI DÉRANGE

« À la sortie, tous les jeunes devraient accéder directement à leur propre logement. »

PAS NÉCESSAIREMENT

Les jeunes accueillis ont des profils très variés et ne souhaitent ou ne peuvent pas toujours accéder à un logement classique : certains jeunes apprentis retournent chez leurs parents, alors que d'autres jeunes peuvent poursuivre leur parcours dans une autre Résidence Habitat Jeunes ou résidence sociale. Cette situation peut correspondre à une nouvelle mobilité liée à la formation ou à l'emploi ou bien à la nécessité de prolonger un accompagnement. Elle concerne notamment des jeunes dont le parcours de formation ou professionnel les amène à changer régulièrement de territoire ou de lieu de vie, à l'image des jeunes engagés dans un parcours de compagnonnage ou de formation en alternance.

PARTIE 5
l'impact des résidences habitat jeunes

Le logement, condition de la mobilité

Contrairement à une idée reçue, les jeunes ne sollicitent pas une Résidence Habitat Jeunes uniquement en raison de difficultés sociales. **Dans près de trois situations sur quatre, la demande est directement liée à une mobilité pour les études, la formation ou l'emploi.**

PARCOURS DE JEUNE

Thomas, 19 ans

Une étape vers son premier logement

Originaire d'un territoire rural, Thomas intègre une Résidence Habitat Jeunes pour suivre son apprentissage à proximité de son entreprise. Pendant son séjour, il obtient son diplôme, signe un CDI et peut préparer sereinement son installation dans son premier appartement.
Aujourd'hui, Thomas occupe son premier appartement à proximité de son emploi.

Portrait inspiré de situations rencontrées au sein du réseau Habitat Jeunes.

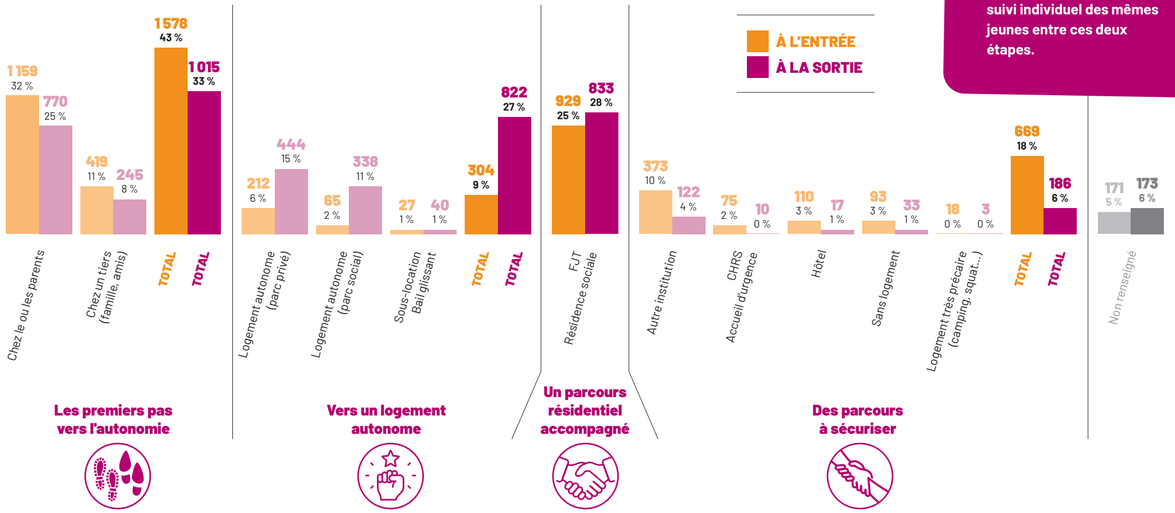


CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

- **L'accès au logement autonome s'inscrit souvent dans un parcours progressif vers l'âge adulte. Les situations observées à l'entrée et à la sortie témoignent de ces différentes étapes.**
- **Les situations de précarité liées au logement sont moins fréquentes à la sortie. La part des jeunes concernés passe de 18 % à l'entrée à 6 % à la sortie, tandis que l'accès à un logement autonome progresse de 9 % à 27 %.**

Les données mobilisées

ÉVOLUTION DES PARCOURS RÉSIDENTIELS ENTRE L'ENTRÉE ET LA SORTIE



LECTURE

En 2025, 3 651 jeunes sont entrés en Résidence Habitat Jeunes et 3 028 jeunes en sont sortis.

Les données présentent, pour chacun de ces deux groupes, la situation résidentielle observée au moment de l'entrée ou de la sortie. Il ne s'agit pas d'un suivi individuel des mêmes jeunes entre ces deux étapes.

PARTIE 6

s'émanciper



1 630 jeunes sont apprentis, soit près d'un jeune sur deux accueilli

Pour la majorité des jeunes accueillis, le logement constitue un préalable à la réalisation d'un projet de formation ou d'insertion professionnelle. Les Résidences Habitat Jeunes leur permettent de se loger à proximité de leur lieu d'études, de formation ou d'emploi, tout en sécurisant leur parcours.

Les chiffres racontent

Les jeunes accueillis en Résidence Habitat Jeunes sont souvent engagés dans la construction de leur avenir professionnel : formation, apprentissage, premier emploi ou recherche d'activité : le logement répond à un besoin concret de mobilité et d'accès aux opportunités professionnelles.

La formation occupe une place centrale dans les parcours des jeunes accueillis. **Près de six jeunes sur dix sont en formation, dont 1 630 apprentis, soit 44 % des résidents.** Les Résidences Habitat Jeunes jouent ainsi un rôle majeur dans le développement de l'alternance en permettant aux jeunes de se loger à proximité de leur entreprise ou de leur centre de formation.

Les Résidences Habitat Jeunes répondent également aux besoins des jeunes déjà engagés dans la vie active. **1 318 jeunes occupent un emploi,** qu'il s'agisse d'un contrat à durée indéterminée, d'un contrat à durée déterminée, d'une mission d'intérim, d'un emploi saisonnier, d'un emploi aidé ou d'une activité non salariée. Enfin, 178 jeunes sont en recherche d'emploi, rappelant que le logement constitue aussi un levier essentiel pour favoriser l'insertion professionnelle.

En offrant un logement accessible à proximité des lieux d'études, de formation ou d'emploi, les Résidences Habitat Jeunes contribuent à lever l'un des principaux freins à l'insertion des jeunes et participent à l'attractivité des territoires.

L'AFFIRMATION QUI DÉRANGE

« Les Résidences Habitat Jeunes accueillent principalement des jeunes sans emploi. »

C'EST FAUX

La majorité des résidents sont engagés dans une formation ou occupent déjà un emploi. Les apprentis constituent à eux seuls 44 % du public renseigné, tandis que 35 % des jeunes exercent une activité professionnelle.

PARTIE 6
se former, travailler, construire son avenir

L'apprentissage, une double mobilité

À la loupe

Pour un apprenti, le lieu de formation, l'entreprise et le domicile familial peuvent se situer dans trois territoires différents. L'accès à un logement proche de l'entreprise ou du centre de formation devient alors une condition concrète de la réussite du contrat.

PARCOURS DE JEUNE



Sarah, 23 ans

Un logement pour saisir les opportunités

Aide-soignante en contrat à durée déterminée dans un EHPAD, Sarah enchaîne plusieurs contrats avant d'obtenir un poste pérenne. Son logement en Résidence Habitat Jeunes lui permet de rester mobile, d'accepter de nouvelles opportunités professionnelles et de construire progressivement son parcours. Aujourd'hui, Sarah a obtenu un emploi durable et prépare son accès à un logement dans le parc classique.

Portrait inspiré de situations rencontrées au sein du réseau Habitat Jeunes.

CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

- **Les Résidences Habitat Jeunes soutiennent directement les politiques de formation et d'emploi en levant les freins liés au logement.**
- **La mobilité résidentielle est devenue un facteur clé de réussite des parcours professionnels.**
- **Le logement constitue un préalable à l'accès à l'emploi autant qu'une conséquence de celui-ci.**

Les données mobilisées

LES GRANDES ÉTAPES DU PARCOURS DES JEUNES ACCUEILLIS

2 948 (79 %)
JEUNES TRAVAILLENT

619 (16 %)
JEUNES SE FORMENT

178 (5 %)
JEUNES RECHERCHENT UN EMPLOI

Situation	Effectif	Part
Travailler		
Apprentissage	1 630	44 %
Fonction publique et CDI	412	11 %
Autres non-salariés	403	11 %
Contrats à durée déterminée	342	9 %
Intérim	84	2 %
Emplois aidés	49	1 %
Contrats saisonniers	27	1 %
Indépendants	1	0 %
Total	**2 948**	**79 %**
Se former		
Étudiants	331	9 %
Scolaires	158	4 %
Stagiaires de la formation professionnelle	130	3 %
Total	**619**	**16 %**
Rechercher un emploi		
Demandeurs d'emploi	178	5 %
Total	**178**	**5 %**

LECTURE

Les données relatives à la situation d'activité sont disponibles pour 3 745 jeunes accueillis en Résidence Habitat Jeunes en 2025.

Les apprentis ont été intégrés à la catégorie « Travailler » : si l'apprentissage associe formation et activité professionnelle, le temps passé en entreprise reste majoritaire.

PARTIE 7

se débrouiller



2 534 jeunes vivent avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté

Pour une grande majorité des jeunes accueillis en Résidence Habitat Jeunes, les ressources restent très limitées. Une offre de logement financièrement accessible est donc indispensable pour leur permettre de poursuivre leur formation, d'accéder à un emploi et de construire leur avenir.

Les chiffres racontent

Les faibles ressources des jeunes accueillis en Résidence Habitat Jeunes reflètent les réalités des débuts de parcours : Revenus d'apprentissage, premiers salaires, bourses ou allocations offrent rarement une autonomie financière suffisante pour accéder au marché locatif classique.

Les données de l'Observatoire montrent que 2 534 jeunes, soit 68 % des résidents, disposent de ressources mensuelles inférieures au seuil de pauvreté (1 288 euros par mois pour une personne seule). À l'inverse, 1 081 jeunes (29 %) perçoivent des ressources supérieures à ce seuil, tandis que 112 jeunes (3 %) déclarent ne disposer d'aucune ressource.

Si les ressources demeurent limitées, elles proviennent pourtant majoritairement d'une activité. 2 343 jeunes (61 %) déclarent percevoir un salaire au moment de leur entrée en Résidence Habitat Jeunes. D'autres mobilisent des soutiens familiaux ou des dispositifs d'accompagnement comme Mobili-Jeune ou la garantie Visale. **Ces données rappellent que les faibles revenus observés ne traduisent pas une absence d'activité,** mais reflètent principalement les débuts de parcours professionnels, caractérisés par des rémunérations modestes et des situations encore peu stabilisées.

Pour ces jeunes, le logement représente un poste de dépense majeur. Sans une offre adaptée à leur niveau de revenus, accéder à une formation, accepter un emploi éloigné du domicile familial ou poursuivre un projet de mobilité devient souvent difficile, voire impossible.

En proposant des logements accessibles financièrement, les Résidences Habitat Jeunes permettent aux jeunes de consacrer leurs ressources à leurs besoins essentiels, à leur insertion professionnelle et à la préparation de leur autonomie, plutôt qu'à la seule recherche d'une solution de logement.

L'AFFIRMATION QUI DÉRANGE

« Les jeunes vivant sous le seuil de pauvreté sont nécessairement sans activité. »

PAS DU TOUT

Une grande partie des jeunes concernés sont apprentis, étudiants ou occupent un premier emploi. Leur faible niveau de ressources traduit moins une absence d'activité qu'une position au début du parcours professionnel, marquée par des rémunérations limitées et parfois irrégulières.

PARTIE 7
une dynamique professionnelle mais des ressources limitées

Travailler ne suffit pas toujours à se loger

À LA LOUPE

La majorité des jeunes disposent déjà d'un revenu d'activité. Pourtant, leurs ressources restent souvent insuffisantes pour accéder au marché locatif classique, en raison du niveau des loyers, des exigences de garanties et du coût de l'installation.

PARCOURS DE JEUNE



Adam, 20 ans

Construire son avenir avec un budget contraint

Apprenti en maintenance industrielle, Adam perçoit une rémunération qui couvre difficilement l'ensemble de ses dépenses. Grâce à une redevance adaptée à ses ressources, il peut financer ses transports, son alimentation et commencer à constituer une petite épargne pour préparer son installation future. Cette stabilité lui permet de poursuivre sereinement sa formation.
Aujourd'hui, Adam poursuit son apprentissage et a commencé à épargner pour financer sa future installation.

Portrait inspiré de situations rencontrées au sein du réseau Habitat Jeunes.

CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

- **Les faibles revenus traduisent avant tout les débuts de parcours plutôt qu'une absence d'activité.**
- **L'accessibilité financière du logement est un levier déterminant de maintien en formation et dans l'emploi.**
- **Le coût du logement demeure l'un des principaux freins à l'autonomie des jeunes.**

Les données mobilisées

LE NIVEAU DE RESSOURCES DES JEUNES ACCUEILLIS

2 534 (68 %)
RESSOURCES INFÉRIEURES AU SEUIL DE PAUVRETÉ

1 081 (29 %)
RESSOURCES SUPÉRIEURES AU SEUIL DE PAUVRETÉ

112 (3 %)
SANS RESSOURCES

SEUIL DE PAUVRETÉ
1 288€/mois pour une personne seule en 2025

Tranche de ressources mensuelles	Effectif	Part
Moins de 116 €	447	12 %
De 117 à 488 €	261	7 %
De 489 à 836 €	745	20 %
De 837 à 1 019 €	484	13 %
De 1 020 à 1 186 €	335	9 %
De 1 187 à 1 201 €	261	7 %
De 1 202 à 1 521 €	1 081	29 %
Sans ressources	112	3 %
Total renseigné	**3 726**	**100 %**

LECTURE

Les données relatives aux ressources sont disponibles pour 3 726 jeunes accueillis en Résidence Habitat Jeunes en 2025.

PARTIE 8

les enseignements



Les données de l'Observatoire mettent en lumière des réalités trop souvent méconnues :

- Les jeunes sont un public précaire, malgré leur activité professionnelle
- L'offre Habitat jeunes répond donc un besoin essentiel en début de parcours de vie : pouvoir se loger, à coût maîtriser, dans un environnement soutenant
- Les RHJ favorisent les parcours tant sur l'accès au logement, que sur la réussite des parcours d'insertion

L'accompagnement individuel proposé, le cadre collectif animé et déployées en RHJ contribuent fortement à ces parcours dynamiques et positifs.

PARTIE 8

ce que révèle l'observatoire 2026

72 %

Le logement est d'abord un levier vers l'emploi ou la formation

Pour près de trois jeunes sur quatre, la demande de logement est motivée par le rapprochement du lieu d'études, de formation ou d'emploi. Les Résidences Habitat Jeunes permettent de saisir une opportunité professionnelle ou de formation qui serait parfois inaccessible sans solution de logement.

48 %

Les Résidences Habitat Jeunes accompagnent les premiers pas vers l'autonomie

Près d'un jeune sur deux a entre 18 et 21 ans. Les Résidences Habitat Jeunes interviennent à un moment charnière où se construisent les premiers parcours résidentiels, professionnels et personnels.

27 %

Les Résidences Habitat Jeunes, un tremplin vers l'autonomie résidentielle

Alors que 304 jeunes disposaient d'un logement autonome avant leur entrée en Résidence Habitat Jeunes, ils sont 822 à accéder à un logement autonome à leur sortie, soit près de trois fois plus. Ces résultats illustrent le rôle essentiel des Résidences Habitat Jeunes dans l'accompagnement des parcours vers l'autonomie résidentielle.

60 %

Le logement est une condition de réussite des parcours de formation

Six jeunes sur dix sont engagés dans une formation, dont 44 % en apprentissage. En facilitant la mobilité résidentielle, les Résidences Habitat Jeunes soutiennent directement l'accès à la qualification et à l'emploi.

68 %

Les faibles ressources caractérisent les débuts de parcours, pas l'absence d'activité

68 % des jeunes accueillis vivent sous le seuil de pauvreté 2025, fixé à 1 288 € par mois pour une personne seule. Leurs revenus modestes sont pourtant souvent issus d'un emploi ou d'un contrat d'apprentissage. L'accessibilité financière du logement constitue donc un facteur déterminant de leur insertion.

81 %

Une offre adaptée vaut mieux qu'une offre standardisée

Le parc est principalement composé de studios et de T1, répondant aux besoins réels des jeunes en mobilité. Cette spécialisation permet de proposer des logements rapidement mobilisables, accessibles et adaptés aux premiers parcours résidentiels.

CONCLUSION

Au-delà de leur fonction résidentielle, les Résidences Habitat Jeunes constituent un investissement pour les territoires en répondant aux besoins d'une diversité de jeunes, qui trop souvent se retrouvent en difficulté faute de logement abordable. Elles facilitent les mobilités, soutiennent l'emploi et la formation, sécurisent les parcours des jeunes et participent à l'attractivité locale.

PARTIE 9

méthodologie



L'Observatoire Habitat Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur les données de l'outil l'Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes (OP'HAJ), porté par l'Union nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ). Il présente les données régionales, des jeunes accueillis au cours de l'année 2025.

LES DONNÉES UTILISÉES

- **Les effectifs** peuvent varier d'un indicateur à l'autre en fonction du niveau de renseignement des données par les structures.

LECTURE DES RÉSULTATS

- **Les pourcentages** présentés sont calculés sur les données renseignées.
- **Afin de faciliter la lecture,** les résultats sont accompagnés d'effectifs permettant d'apprécier l'importance des phénomènes observés.
- **Champ de l'étude :** les résultats portent sur les Résidences Habitat Jeunes adhérentes à l'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes ayant participé à la collecte de données de l'Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes.

PARTIE 10

glossaire



Comprendre les principaux termes de l'Observatoire

ASE
Aide sociale à l'enfance : service départemental chargé de protéger et d'accompagner les enfants et les jeunes confrontés à des situations de vulnérabilité.

AuRA
Auvergne-Rhône-Alpes : abréviation couramment utilisée pour désigner la région Auvergne-Rhône-Alpes.

CAF
Caisse d'allocations familiales : organisme qui verse des prestations sociales et soutient notamment les politiques en faveur du logement, des familles et de la jeunesse.

CAP
Certificat d'aptitude professionnelle : diplôme professionnel préparant à l'exercice d'un métier, généralement accessible après le collège.

CDI
Contrat à durée indéterminée : contrat de travail conclu sans limitation de durée.

CHRS
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale : structure proposant un hébergement et un accompagnement aux personnes rencontrant d'importantes difficultés sociales.

DREAL
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : service de l'État chargé notamment de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat, de l'aménagement et du logement à l'échelle régionale.

DREETS
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités : service de l'État intervenant notamment dans les domaines de l'emploi, du travail, de l'insertion et des solidarités.

EHPAD
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : établissement médico-social accueillant des personnes âgées ayant besoin d'aide et d'accompagnement au quotidien.

FJT
Foyer de jeunes travailleurs : établissement proposant aux jeunes un logement temporaire associé à un accompagnement favorisant leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle.

OP'HAJ
Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes : outil porté par l'UNHAJ permettant de recueillir et d'analyser les données relatives aux jeunes accueillis et à l'activité des structures Habitat Jeunes.

RHJ
Résidence Habitat Jeunes : structure proposant aux jeunes un logement temporaire accessible, associé à des services, une vie collective et un accompagnement vers l'autonomie.

UNHAJ
Union nationale pour l'Habitat des Jeunes : tête de réseau nationale du mouvement Habitat Jeunes, qui représente et accompagne les acteurs engagés dans le logement et l'autonomie des jeunes.

URHAJ
Union régionale pour l'Habitat des Jeunes : tête de réseau régionale qui fédère, représente et accompagne les acteurs Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes.



merci !

L'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes remercie chaleureusement l'ensemble ses adhérents pour leur engagement quotidien auprès des jeunes et pour leur participation à l'Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes (OP'HAJ).

Leur implication permet de mieux connaître les réalités vécues par les jeunes accueillis et d'éclairer les politiques publiques en faveur de leur autonomie.

Nos remerciements s'adressent enfin à l'Union nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires institutionnels et financiers, pour leur confiance et leur soutien dans la réalisation de cet Observatoire.

Cette publication est le fruit d'un travail collectif au service d'une meilleure connaissance des parcours des jeunes et du rôle des Résidences Habitat Jeunes sur les territoires.

2026 ÉDITION

Un logement pour aujourd'hui, les clés de l'autonomie pour demain.



EN PARTENARIAT AVEC

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Caf de l'Ardèche
Caf de la Drôme
Caf de la Loire
Caf du Rhône
Caf de la Haute-Savoie
MÉTROPOLE GRAND LYON

Habitat Jeunes Auvergne Rhône-Alpes URHAJ
UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

245 rue Duguesclin
69003 Lyon
uhraj@habitatjeunes-aura.org
04 37 43 45 17
www.habitatjeunes-aura.org

CRÉATION GENARO STUDIO